N°22 décembre 2010

caro canne

2€

Le magazine des professionnels de la canne



De R570 à R585

Neuf variétés à planter

Petit chiendent, oumine
Danger, terrain miné !
page 7

Epierrage, remplacement des souches
Nouvelles aides
page 17

cahier technique page 13

Quelle variété est adaptée à votre zone ?

PUB

SOMMAIRE >

Editorial 3

Fiche pratique 4

> Conseils de base, conseils de saison

Actualités 5

> L'écume distribuée plus efficacement

Rappel 6

> Comment bien lutter contre les mauvaises herbes

Mauvaises herbes 7/10

> Petit chiendent, oumine : danger, terrain miné !

Actualités 11

> Margouill@/SERDAF : un outil moderne pour une fertilisation raisonnée
> Nouvelles aides des industriels

DOSSIER
Neuf variétés pour réussir 12/19

> R585, mode d'emploi
> Quinze ans de travail pour la naissance d'une nouvelle canne
> Des variétés pour chaque région
> Les variétés réunionnaises s'exportent
> Jules Houpiarpanin : «Relancer les plantations dans les Hauts»
> Fabrice Hoarau : «Pépiniériste pour jouer le jeu»
> Diffusion des boutures : 60 planteurs pépiniéristes
> 12 règles pour choisir et positionner ses boutures
> Des ventes en forte croissance

Actualités de la filière 20/22

> Le nouveau CPCS
> La Loi de Modernisation Agricole adoptée
> Jean-François Moser, président du Syndicat du Sucre
> Le Pôle canne de Langevin est ouvert
> Tereos modifie son organigramme agricole
> Chinois et Thaïlandais découvrent la filière réunionnaise

CAHIER TECHNIQUE I/VIII

> Quelle variété est adaptée à votre zone ?

Caro canne n°22 - Décembre 2010
Revue de Canne Progrès éditée trois fois par an

Directeur de la publication
Bernard Siegmund - Président de l'ARTAS
Coordinateur Daniel Marion
Rédaction ARTAS - Bernard Grollier - Olivier Soufflet
Conception et réalisation HTC
Photos J.M. Grenier - CEDUS/FLA - CTICS - eRcane - CIRAD
Information et abonnement
ARTAS c/o eRcane - BP 315
40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07
Impression Print 2000 - N°ISSN 1764-657X
Tirage 5 000 exemplaires
Diffusion ARDP et Canne Progrès Prix au numéro 2 €
Ont participé à ce numéro
Chambre d'agriculture | eRcane | CIRAD | CPCS
CTICS | Conseil général | DAF | Industriels du Sucre

Le site de la filière canne-sucre www.canne-progres.com

EDITORIAL >

Variétés
Bien faire son choix



Au cours des dernières années, les planteurs ont vu s'élargir la gamme des variétés de canne disponibles. Après une longue période où le choix se limitait à trois variétés principales (R570, R577 et R579), des alternatives sont désormais possibles, parce que la stratégie choisie par eRcane il y a vingt ans a porté ses fruits. Cette stratégie avait conduit à multiplier les stations d'essais afin de sélectionner des variétés plus adaptées aux conditions particulières de chaque micro-région. Les variétés R581, R582, R583 et R584 ont ce profil : elles sont très performantes dans leurs zones d'adaptation, où elles sont appelées à devenir majoritaires, mais surtout ne doivent pas être plantées partout. Le cas de R585 est différent, puisque ses résultats en tonnage sont supérieurs à la plupart de ceux des autres variétés en tous secteurs, sauf en zones sèches irriguées. Toutefois, elle sera diffusée en priorité dans les secteurs difficiles de l'Est et du Sud où elle est très nettement supérieure aux autres variétés.

Dans les prochaines années, les nouvelles variétés qui seront libérées répondront aussi aux exigences de zones géographiques particulières. Les planteurs devront donc avoir toutes les informations à disposition, au moment où ils programment une plantation pour choisir la variété la plus adaptée aux conditions de la parcelle concernée et, éviter toute erreur, car la meilleure des variétés, cultivée au mauvais endroit ne donnera pas les résultats attendus. Les stations et les techniciens d'eRcane sont là pour vous informer : n'hésitez pas à les solliciter pour demander conseil, et constater par vous-mêmes les performances des nouvelles «R». Une canne est libérée parce qu'elle est meilleure que les autres dans une zone donnée : il est de l'intérêt de tous, planteurs comme industriels, qu'elle soit diffusée et entre en production rapidement.

La campagne 2010 devrait se terminer avec un tonnage dans la moyenne haute, en espérant qu'une climatologie plus clémente en fin de coupe qu'au début évitera de laisser des cannes aux champs. Les variétés les plus récentes n'ont sans doute contribué que modestement à ces bons résultats, mais leur influence sur l'augmentation de la production de canne et de sucre sera grandissante compte tenu de la relance très nette des plantations que l'on observe, preuve de la confiance des professionnels agricoles en leur avenir. Les objectifs affichés par la filière - atteindre le seuil des deux millions de tonnes de canne puis aller au-delà - sont plus que jamais envisageables. Pour cela, alors que le Schéma d'Aménagement Régional est entré dans sa phase ultime de validation et que sa mise en révision est déjà à l'ordre du jour, il est impératif que tous les acteurs du monde agricole restent mobilisés pour que le foncier agricole soit préservé.

Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

Culture de la canne à sucre

Les 10 préconisations de base

1 LES AMELIORATIONS FONCIERES

> faire le point sur l'état de sa parcelle avant toute plantation et envisager les aménagements nécessaires pour la mécanisation ;
> anticiper les améliorations foncières, en préparant le dossier d'aide, pour pouvoir lancer les travaux et planter au moment voulu.

2 L'ANALYSE DE SOL

> commander son analyse au moins six semaines avant une plantation, pour avoir les résultats suffisamment tôt et ainsi réaliser à temps amendement chaulant ou/et un ajustement de la fertilisation si nécessaire.

3 LE CHOIX DES VARIETES

> planter les variétés en fonction de son secteur géographique ;
> choisir des cannes de début, de milieu et de fin de campagne afin de bien répartir ses livraisons.

4 LA PREVISION DE BOUTURES

> choisir des boutures de qualité : cannes de 8 à 10 mois, à l'œil encore tendre ;
> s'assurer d'en disposer en quantité suffisante au bon moment ;
> ne pas hésiter à constituer sa propre pépinière et à pratiquer des échanges entre planteurs.

5 L'ACHAT DES INTRANTS

> prévoir ses achats d'engrais, herbicides, chaux, etc... avant la fin de la coupe ;
> les fractionner en deux ou trois fois, pour ne pas vider sa trésorerie et éviter les ruptures de stock ;
> aviser son fournisseur.

Il sera alors possible d'améliorer son sol, d'épandre ses engrais et d'appliquer ses herbicides au meilleur moment.

6 LE CHOIX DES INTRANTS

> choisir les bonnes formulations d'engrais, les bons herbicides ;
> recourir aux conseils d'un technicien pour valider ses choix, en qualité et en quantité.

7 LES TRAVAUX D'INTERCAMPAGNE

> entretenir ses chemins, curer ses fossés, réparer ses voies d'écoulement d'eau pour éviter ravinage et érosion, aménager des ponceaux en sortie de champ.

Des chemins en bon état limitent les risques de casse matérielle et nécessitent des tracteurs moins puissants. Les économies réalisées couvriront largement le coût de la main d'œuvre de ces travaux.

8 LA REVISION DU MATERIEL

> profiter de l'intercampagne pour réviser son matériel, tracteur, remorques, etc ... Ne négligez pas les investissements de sécurité : freins, pneus, éclairage et électricité.

Ces révisions limiteront les pannes et les casses qui interviennent pendant la campagne et font perdre du temps et de l'argent. D'autre part, les engins agricoles ne sont pas épargnés par les contrôles de la police ou de la gendarmerie.

9 LA BONNE CONNAISSANCE DE SON EXPLOITATION

> s'assurer de bien connaître chaque parcelle de son exploitation ;
> enregistrer dans son carnet d'exploitation leurs rendements, les consommations d'eau, les apports d'engrais, de produits phytosanitaires... ;
> conserver la trace des mesures de surface effectuées par les techniciens.

Toutes ces données aideront à prendre les bonnes décisions, le moment venu.

10 LES FORMALITES EN TEMPS VOULU

> déclarer ses prévisions de livraison de canne à l'usine. Grâce à cette déclaration, l'usine vous délivrera votre quota d'apport journalier ;
> déclarer sa surface exploitée au CTICS afin d'obtenir la photo aérienne de son exploitation, document faisant foi pour les subventions ;
> penser à votre PGE en cas d'investissements importants sur l'exploitation.

Le respect du calendrier de ces formalités évitera des retards dans le montage des dossiers d'aide.

Conseils de saison

Attention aux ruptures de stock

La fin de la campagne approche. Si ce n'est pas encore fait, passez rapidement commande des herbicides et des engrais dont vous avez besoin. Si la livraison n'est pas possible immédiatement, elle peut se programmer pour les prochaines semaines.

Préparez la campagne 2011

Il n'est jamais trop tôt pour monter vos projets de travaux. Déterminez quelle parcelle doit être renouvelée et faire l'objet d'améliorations foncières. Prenez contact sans attendre avec votre Pôle canne pour le montage de votre dossier et pour être mis en relation avec un maître d'œuvre. Pensez aussi à contacter le technicien plantation pour programmer une analyse de sol. Prévoyez également vos achats de boutures.

L'écume distribuée plus efficacement

Environ 90 000 tonnes d'écume* sont produites par campagne : 50 000 tonnes à l'usine du Gol et 40 000 à celle de Bois-Rouge. Cette écume est utilisée comme amendement et fertilisant organique. Les deux sucreries innovent pour maximiser le retour de l'écume dans les champs de canne.



Stock d'écume chez Sucrière de La Réunion.



Chargement d'écume à l'usine de Bois-Rouge.

Au Gol, priorité aux plantations

A l'usine du Gol, jusqu'en 2008, chaque planteur pouvait récupérer un tonnage d'écume égal à 5% ou 6% du poids des cannes qu'il avait livrées. Depuis, il a été établi **une distinction entre «écume plantation» et «écume repousse»**, avec une offre prioritaire aux planteurs de 50 à 60 tonnes d'écume par hectare de plantation et de 2,5% du poids de canne livré pour les repousses. Pour satisfaire les demandes en continu, un stock de 24 heures d'écume a été constitué.

Devant le succès de l'opération, SR s'est fixée l'objectif d'alimenter en écume la moitié de la surface en plantation dans le bassin Sud, soit 300 hectares. Quelque 15 000 tonnes d'écume étaient réservées à cette fin. En 2010, SR a conforté cette orientation en prévoyant d'écouler 18 000 tonnes vers les plantations, la quantité disponible en repousse par planteur étant maintenant limitée à 2,5% du poids de cannes livrées, alors que 10 000 tonnes sont destinées aux maraîchers, autre clientèle traditionnelle de l'écume. Un mélange de 80% d'écume et de 20% de cendres est également disponible sur demande. L'écume est mise à disposition moyennant une contribution de 1,50 €/t. Cette contribution couvre une partie des frais de stockage et de rechargement de Sucrière de La Réunion.

Le planteur peut également bénéficier d'un service de livraison bord de champ avec un coût fonction de la distance à parcourir, 4,80 €/t pour les zones cannières les plus proches de l'usine à 15,70 €/t pour la zone la plus éloignée comme Saint-Philippe.

A Bois-Rouge, un self-service de l'écume

L'usine produit environ 40 000 tonnes d'écume par campagne dont 90% en 2009 ont été épandues dans les champs de canne. Depuis 3 ans, un système de badge individuel a été mis en place. **Les planteurs détenteurs du badge accèdent directement au silo d'écume et se servent eux-mêmes** : c'est un self service d'écume. Les badges sont délivrés dans les Pôles canne. L'écume est gratuite et aucune limite n'est fixée à la quantité des chargements.

Sauf exception (s'il y a doute sur la destination réelle de l'écume chargée), les planteurs prennent ce dont ils ont besoin. Grâce au badge, un suivi informatique quotidien des opérations est assuré : qui charge, à quel moment et en quelle quantité. Les planteurs livrant directement à l'usine de Bois-Rouge peuvent repartir avec un chargement d'écume. Les autres planteurs ont des jours réservés, selon leur commune ou leur groupement d'appartenance et ont la possibilité d'accéder au silo d'écume à toute heure. Le système fonctionne en flux continu, c'est-à-dire sans stock et touche peu les planteurs du Grand Est (au-delà de Saint-Benoît), les plus distants de l'usine.

90% des planteurs utilisant le «self-service» d'écume de Bois-Rouge proviennent de Sainte-Marie à Bras-Panon. Sucrerie de Bois-Rouge conduit une réflexion sur la mise en place d'une logistique qui rapprocherait la matière première des planteurs du Grand Est. En collaboration avec un transporteur, un stock tampon d'écume serait installé sur un site du bassin cannier de Beaufonds. Des tests menés depuis 2007 ont montré que la logistique de stockage devait prendre en compte le problème des pluies fréquentes dans cette région.

** L'écume est le résidu de l'épuration du jus de canne.*

Comment bien lutter contre les mauvaises herbes

L'énorme production de biomasse de la canne n'est pas gratuite. Sa forte production finale ne va pas sans un cycle très long et de grands espacements entre les rangs, d'où une une forte vulnérabilité chaque début de cycle. Comment favoriser la canne au détriment des mauvaises herbes ?



Légende

Le travail du sol, l'irrigation et la fertilisation visent à apporter à la canne tout ce dont elle a besoin pour que sa croissance soit optimale. Mais ces interventions (par exemple l'irrigation par aspersion) favorisent aussi les mauvaises herbes (adventices) et le rapport de forces entre les deux peut facilement tourner à l'avantage de ces dernières. Donc, chaque fois que possible, **on amendera, fertilisera, irriguera au plus près des rangs de canne**, plutôt qu'en plein.

Au moment de la plantation : **choisir une variété adaptée** et à croissance rapide parmi les nouvelles obtentions d'eRcane, notamment dans les Hauts où la canne est défavorisée par la fraîcheur du climat, face à une flore de mauvaises herbes adaptée. **La qualité des boutures et de la plantation** jouent également, pour assurer une levée rapide et homogène : les **manquants** deviendront inévitablement **des clairières et des réservoirs de mauvaises herbes**.

L'écartement entre les sillons intervient aussi, car il a été clairement démontré à La Réunion qu'il est avantageux de resserrer les rangs de canne, surtout dans les Hauts jusqu'à 0,90m et même dans les Bas jusqu'à 1,20m. L'écartement traditionnel de 1,50m ne doit pas être conservé par habitude, mais seulement s'il est indispensable au passage des engins.

Eviter de compacter le sol, d'arracher ou d'écraser les souches à la récolte. Toute faiblesse de la canne ou toute souche manquante sera rapidement exploitée par les adventices.

Enfin, **la paille constitue la meilleure alliée potentielle du planteur** en repousses dans son combat pour contenir les mauvaises herbes et les empêcher de nuire, à condition que sa couverture soit abondante et bien répartie. Toute **vente de paille** entraînera soit **davantage d'emploi d'herbicides**, soit davantage de problèmes d'enherbements, soit les deux. Si la paille est répartie en bandes sur le champ, il est possible de différencier la gestion des bandes sans paille, à traiter d'abord avec un herbicide de pré-levée, et les parties bien paillées (sans herbicide de pré-levée, par exemple).

Une bonne humidité du sol pour un plus petit volume de bouillie

L'humidité du sol est importante pour l'efficacité de la plupart des herbicides de pré-levée disponibles. Inutile donc de traiter si le sol est sec, excepté pour le Merlin qui tolère la sécheresse. Idem dans le cas des cultures irriguées en goutte-à-goutte : différencier les traitements de pré-levée sur la ligne et l'inter-ligne en fonction des conditions.

Il est inutile de traiter à 1 000 litres de bouillie à l'hectare pour «mouiller bien» : le traitement sera impuissant à humidifier un sol trop sec pour l'herbicide. Par contre, si le sol est suffisamment humide pour appliquer l'herbicide, **un volume de 200 à 400 l/ha est adapté**. Avantage : la corvée d'eau associée au traitement manuel avec pulvérisateur à dos s'en trouvera considérablement allégée. **Pour le glyphosate, le volume doit être inférieur à 100 l/ha** (voir page 8).

Traitements de pré-levée : Caro Canne n°20, article sur les fataques. Traitements de post-levée : Caro Canne n°19, article sur les lianes. Techniques d'application : cahier technique de Caro Canne n°13 (novembre 2007). **Le respect de ces bonnes pratiques** deviendra indispensable avec l'instauration prochaine des formations et des certifications **«Certiphyto»** dérivées du Grenelle de l'environnement.

Rampes et badigeonnage

Effectuer un traitement de pré-levée ou de post-levée précoce avec un pulvérisateur à dos et une lance équipée d'une buse à turbulence, qui ne couvre que partiellement la largeur à traiter (en général 1,5 m) amène souvent l'opérateur à «badigeonner». Pour économiser un passage, l'opérateur fait des diagonales avec la lance tout en avançant, ce qui le conduit à traiter en épi, avec une mauvaise couverture sur les côtés. Ce problème est facilement surmontable avec l'utilisation des petites **rampes spéciales pour pulvérisateurs à dos, équipées de 3 à 4 buses pour herbicide**, couvrant la largeur souhaitée. Ces rampes sont désormais faciles à trouver chez les fournisseurs.

Dans tous les cas, le choix des buses et leur hauteur par rapport au sol, les réglages de pression et de vitesse de marche sont déterminants pour éviter surdosages ou sous-dosages. D'où **l'importance de l'étalonnage dynamique** (Caro Canne n°13, novembre 2007, page 4 du cahier technique).

Badigeonnage avec une seule buse : traitement peu efficace.



Pulvérisation avec une rampe de 4 buses : traitement efficace.



Petit chiendent et oumine

Danger, terrain miné

Sous une couverture de petit chiendent et d'oumine, le sol est littéralement miné par un dense réseau de rhizomes (tiges souterraines). Lorsqu'un «caro» de jeunes cannes est infesté, la plantation peut s'en trouver anéantie.

Elles ne grimpent pas sur les cannes comme les lianes (Caro Canne 20) et n'ont pas le gigantisme des fataques (Caro Canne 21), mais le pouvoir de nuisance du petit chiendent (*Cynodon dactylon,* famille des graminées) et de l'oumine, (*Cyperus rotundus*, famille des cypéracées) est considérable, en phase de plantation mais aussi sur repousses.

A La Réunion, on les trouve partout ! Si le petit chiendent marque une préférence pour les milieux secs et ensoleillés, l'oumine préfère les milieux humides, mais bien drainés et ensoleillés aussi. Par ailleurs, *Cyperus rotundus* est répertoriée comme l'adventice la plus nuisible du monde, notamment sur canne à sucre.

Généralement abondantes, elles font partie des quatre espèces les plus fréquentes de l'île parmi les 210 répertoriées en canne à sucre dans l'inventaire floristique réalisé par le Cirad en 2003 et 2004 (les deux autres étant la fataque, *Panicum maximum* et *Sigesbeckia orientalis*, aussi appelée colle-colle ou guérit-vite).

Le petit chiendent

Le petit chiendent n'est pas une cumularde à la façon de la fataque qui se multiplie par



Infestation d'un champ par l'oumine.

graines tout en s'installant par voie végétative. Il produit des graines, généralement peu viables, excepté en conditions humides avec chaleur diurne et fraîcheur nocturne. **Ses principaux atouts sont sa capacité à coloniser le terrain avec ses stolons (les tiges qui rampent à la surface du sol) et ses rhizomes (tiges souterraines, en partie traçantes sous la surface, en partie plongeantes en profondeur)**. Les rhizomes qui s'enfoncent dans le sol peuvent rester dormants ou produire de nouvelles pousses qui remontent en surface. Son réseau de rhizomes constitue une biomasse souterraine considérable, et une concurrence pour la canne bien plus redoutable qu'il n'y paraît en surface, notamment pour l'eau et les éléments nutritifs.

En outre, comme les rhizomes se renouvèlent dans le sol, ceux qui se décomposent libèrent des substances toxiques pour les autres plantes. Parmi les graminées appelées chiendent à La Réunion, seul le petit chiendent est doté de rhizomes dont la ténacité lui vaut d'ailleurs le synonyme de chiendent fil de fer. S'il est exubérant en conditions favorables, *Cynodon dactylon* est **très résistant aux conditions adverses** (manque ou excès d'eau, sols épuisés) et au piétinement. **La capacité de survie des rhizomes profonds est considérable**, d'où le caractère redoutable de cette adventice.

L'oumine

Les oumines produisent des graines, qui participent à la dissémination de l'espèce dans le cas de *Cyperus esculentus*, mais pratiquement pas ou très peu dans le cas de *Cyperus rotundus*. Comme pour le petit chiendent, le **pouvoir de nuisance de l'oumine vient de ses rhizomes qui colonisent le sol à l'horizontale et en profondeur**.

Les rhizomes produisent un tubercule dans le cas de l'oumine blanc (*Cyperus esculentus*) et des chaines de tubercules dans le cas de l'oumine rouge (*Cyperus rotundus*). Les tubercules donnent naissance à de nouvelles pousses vertes reliées au pied mère, ou à des pousses rhizomateuses qui produiront de nouveaux tubercules, en chapelet dans le cas de l'oumine rouge.

Certains tubercules restent dormants, en réserve. La biomasse souterraine des oumines arrive à être considérable et à provoquer de très sérieux problèmes aux plantations de canne à sucre, non seulement par concurrence mais aussi par empoisonnement graduel, car les substances allélopathiques (substances émises par une plante pouvant avoir une action positive ou négative sur une autre) produites par les tubercules en activité et libérées par les tubercules en décomposition (véritables bombes à retardement) inhibent la germination et le tallage des cannes.

Plus d'informations sur www.canne-progres.com (section mauvaises herbes : dans la liste déroulante, cliquer sur Cynodon dactylon *et* Cyperus rotundus*).*

L'oumine blanc, rouge, fil de fer...

Le terme oumine provient du malgache et désigne «une sorte d'herbe possédant à l'extrémité de ses racines un petit tubercule jadis consommé», d'après le dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan indien qui parle d'oumine blanc, oumine rouge et d'oumine fil de fer pour une variante à «longues et solides racines». En fait, le tubercule consommé est celui du souchet comestible *Cyperus esculentus* et correspond à l'oumine blanc (inflorescence jaunâtre et tubercule charnu) par opposition à *Cyperus rotundus* dont le tubercule fibreux et écailleux n'est pas comestible et dont l'inflorescence rougeâtre correspond à l'oumine rouge.
De nos jours, l'oumine ou l'oumine fil de fer désigne *Cyperus rotundus*, dont les rhizomes en vieillissant deviennent particulièrement fibreux et ligneux, comme du fil de fer (une similitude de plus avec le petit chiendent). Les rhizomes d'oumine blanc sont plus tendres. Les deux cypéracées sont particulièrement résistantes à la sécheresse ou aux excès d'eau, aiment le soleil et sont très sensibles à l'ombrage. *Cyperus esculentus*, moins exigeant en chaleur, se rencontre plutôt dans les Hauts.
Avant floraison, les oumines peuvent être facilement confondues avec le Jean Belon ou jambélon qui est *Kyllinga elata*. Toutefois, l'épi globuleux du jambélon et celui aéré des oumines les distinguent facilement. L'autre différence entre jambélon et oumine est l'absence de production de tubercules. L'appareil souterrain du jambélon, qui affectionne les sols humides ou irrigués, est nettement moins développé que celui des oumines, le rendant moins nuisible et moins difficile à combattre.

Les moyens **de lutte**

Le travail du sol, avant une plantation, est le meilleur moment pour se débarrasser du petit chiendent et de l'oumine en combinaison avec du glyphosate si nécessaire. Ensuite, certains herbicides sélectifs de la canne peuvent être plus ou moins efficaces.



Système racinaire du chiendent.



Rhizome et tubercule de l'oumine.

Tout travail du sol favorise la multiplication des deux espèces en segmentant les stolons et les rhizomes, en coupant les chaînes de tubercules et en les disséminant de proche en proche au sein du même champ, et de champ en champ avec la terre adhérente aux roues et aux outils.

Le petit chiendent et l'oumine sont des plantes de grand soleil. En couvert dans la canne, ils entrent en repos végétatif et périclitent, en apparence du moins, car ils conservent en profondeur des ressources suffisantes pour prospérer à nouveau, lorsque l'occasion se présentera, même des années plus tard. Dans le cas de la canne à sucre, ils apparaissent ou réapparaissent massivement au moment de la plantation. **C'est donc à la préparation du terrain qu'il faut chercher à détruire autant que possible les stolons, rhizomes et tubercules** pour prévenir les nuisances futures sur la culture. Le faux-semis est une bonne préconisation, mais sa réalisation pas toujours facile, car elle exige non seulement du savoir-faire et du temps, mais aussi une bonne adéquation avec les conditions climatiques. Des alternatives mécaniques ou chimiques existent.

Avant la plantation, **des labours à la charrue à socs**, en période sèche, favorisent la remontée en surface d'une partie des végétaux néfastes, qui se dessècheront au soleil. Ces labours **doivent être répétés dans le temps et à des profondeurs variables** pour prétendre en éliminer la totalité. Mais une pluie inopportune peut anéantir bien des efforts !

Du glyphosate, mais en deux fois

Un herbicide total à action systémique correctement utilisé éliminera également une bonne partie des rhizomes et tubercules. Le produit de référence est le glyphosate. Absorbé uniquement par le feuillage, il se déplace et s'accumule dans les rhizomes et les tubercules qu'il dévitalise petit à petit par épuisement et intoxication. Cependant, plus le réseau de rhizomes et tubercules est dense, ramifié et profond, plus les cibles sont difficiles à atteindre en totalité.

Face à de fortes infestations de *Cyperus rotundus*, **la dose totale à épandre devra être forte (jusqu'à 8 l/ha pour les formulations à 360 g/l). Il sera préférable de l'appliquer en deux fois (4 litres/ha à chaque application), à une dizaine de jours d'intervalle** car, une dose trop forte apportée en une fois pourrait dévitaliser les premiers tubercules avant que le glyphosate n'ait atteint les derniers tubercules.

Avant la plantation, des moyens de lutte combinés

Plusieurs stratégies d'utilisation du glyphosate dans les travaux de préparation du sol pour la plantation sont alors possibles. **L'application de glyphosate peut précéder le travail du sol**, notamment dans le cadre

>

Glyphosate, mode d'emploi

Le glyphosate est plus actif à bas volume d'application : **plus il est concentré, mieux il pénètre dans les plantes**. Pour une bonne efficacité d'un traitement au glyphosate, les réglages (buses et pression) doivent être revus pour ramener le **volume d'application à environ 80 l/ha**. L'efficacité du traitement s'effondre au-delà de 100 l/ha et devient faible à très faible dès 200 l/ha. L'efficacité du glyphosate est considérablement diminuée si les plantes traitées sont en état de stress hydrique : donc **inutile de traiter sur des adventices souffrant de sécheresse**. Traiter par temps poussant, mais attention à ce qu'il ne pleuve pas dans les 6 heures qui suivent le traitement ! (Ce délai est d'environ 1 heure pour certaines formulations récentes). Il faut **laisser agir le glyphosate** dans les plantes traitées sans les perturber ; ces délais peuvent être d'un mois dans le cas de *Cyperus rotundus* et *Cynodon dactylon*, voire davantage. Ils sont inférieurs avec certaines nouvelles formulations. Dans le sol, le glyphosate est très rapidement inactivé ; il est donc sans danger pour les plantes ou les cultures n'en ayant pas directement reçu lors du traitement. De **nombreuses formulations commerciales** de glyphosate sont disponibles. Elles **peuvent varier en concentration et en prix**, donc attention à comparer ce qui est comparable.

> d'une plantation avec préparation simplifiée du sol : s'il y a une couverture de chiendent, l'application servira à dévitaliser simultanément les repousses de la canne et le gazon de chiendent (à condition de le laisser agir suffisamment longtemps).

Après le travail du sol, sur une parcelle infestée dans le passé, des conditions humides provoqueront une levée massive et quasi mono spécifique d'oumines, qu'on cherchera à détruire au glyphosate. Mais alors qu'il est généralement recommandé de désherber tôt, **dans le cas de l'oumine,** pour faire descendre le glyphosate, **on attendra le stade de début de floraison**, qui correspond, sous terre, au début de la formation de nouveaux tubercules avec d'importants flux de sève descendante. Il faudra ensuite bien **laisser agir le produit avant de retravailler le sol** par exemple pour sillonner. Il se peut que, dans certains cas, deux traitements soient nécessaires pour bien vidanger le sol de ses réserves de tubercules.

Avec une plantation soigneusement préparée, le petit chiendent et l'oumine ne devraient plus poser de gros problèmes d'entretien. Les taches qui persistent dans la culture sont néanmoins des foyers d'expansion qu'il convient de maîtriser. Ces petites taches de chiendent fil de fer peuvent être supprimées manuellement en extirpant les rhizomes (à l'aide par exemple d'une petite faucille usée non tranchante) et en les exportant scrupuleusement hors du champ.

Champ envahi par le chiendent.



Tableau récapitulatif des moyens de lutte (hors ombrage et paillage) contre l'oumine et le petit chiendent

Les effets antagonistes du TRAVAIL DU SOL	Recommandations	**Labour à sec de préférence à la charrue à socs** mais aussi outils à dents ou à disques		Plusieurs passages nécessaires	
	Les plus	Expose les rhizomes et/ou tubercules au dessèchement		L'infestation diminue (si pas de pluie...)	
	Les moins	Passage d'outils à disques ou à dents : segmente les stolons, rhizomes et chaînes de tubercules		L'infestation peut augmenter si pas attente déssèchement	
Considérations sur le GLYPHOSATE (360 g/l) (produit de référence)	Recommandations	4 à 8 l/ha Maximum 100 l/ha de bouillie	Début floraison Laisser agir 1 mois	Dose forte à fractionner en 2 traitements espacés de 10 jours Balai chimique moins risqué	
	Les plus	Localisation : traitement sur végétation développée et active		Herbicide systémique tuant rhizomes et tubercules	
	Les moins	N'atteint pas les tubercules indépendants	Herbicide non sélectif - Danger pour la canne	Rattrapage sous haute protection	Sensible au lessivage par la pluie
Considérations sur les herbicides sélectifs de la canne Dans tous les cas, l'efficacité reste partielle (les rhizomes et /ou tubercules ne sont pas tués)	Traitements de pré-levée efficaces sur **oumine**	**A base de S-métolachlore** (Mercantor + Camix) 0.5 +3.75 l/ha		Efficacité moyenne	
	Traitements de post-levée sur **oumine**	Callisto : 1.5 l/ha 2,4-D + Callisto : 2.0 l+ 1.0/ha		Efficacité moyenne	
	Traitements de post-levée sur **petit-chiendent**	Asulox : 8.0 l/ha Asulox + Callisto : 8.0 + 1.0 l/ha		Bonne efficacité	
Intégration des moyens de lutte à la plantation	Préparation simplifiée	On laisse reverdir la canne et les adventices vivaces		On traite au glyphosate et on laisse agir	
	Faux-semis (oumine)	On travaille le sol et on laisse pousser les adventices vivaces		On traite au glyphosate et on laisse agir	
Pour juguler une infestation sur repousses	Rattrapage après la coupe	On rase la canne et on traite au glyphosate en plein		Evite le redéveloppement de foyers d'infestation	

Pendant la plantation, et après

Parmi les herbicides ou mélanges d'herbicides de **pré-levée** actuellement recommandés (dépliant diffusé avec Caro canne n°18), le **Camix** (S-métolachlore + mésotrione) et les **mélanges de produits contenant Mercantor Gold** (S-métolachlore) ont montré une certaine efficacité (qualifiée de moyenne) vis-à-vis de l'oumine, tandis que le références manquent pour le petit chiendent.

Après la plantation, en **post-levée**, le **Callisto ou le mélange Callisto + 2,4-D** ont également une efficacité moyenne contre l'oumine, alors que le graminicide **Asulox a une bonne efficacité contre le petit chiendent**. Une fois la plantation de canne bien établie (3 à 4 mois), il est encore possible de traiter les taches d'oumine ou de chiendent avec des **herbicides non sélectifs** mais **en utilisant des caches protecteurs** pour éviter les projections sur la canne. Le glufosinate (Basta), produit de contact non systémique, est utilisable sur des cannes de 3 mois.

Ce traitement contiendra la végétation adventice sans toutefois atteindre les rhizomes. Sur une canne bien implantée, en **dernier recours** une intervention avec du **glyphosate**, est envisageable mais pas sans danger pour la culture, aussi faudra-t-il absolument **éviter toute projection** de glyphosate sur les parties vertes de la canne qui sont très sensibles. Dans ces cas là, le brossage du chiendent ou des oumines à l'aide d'un **balai à glyphosate** constitue une solution intéressante. Après la première coupe, les velléités de reconquête du petit chiendent et de l'oumine sont freinées par la paille de canne lorsqu'il en reste une quantité suffisante et suffisamment bien répartie au sol.



Légende

Cependant il peut arriver que les travaux de plantation et les entretiens ultérieurs n'aient pas permis de maîtriser le développement de l'une ou l'autre de nos deux adventices et qu'après la coupe le petit chiendent ou l'oumine prennent carrément le dessus sur les repousses. Dans un tel cas, comme en plantation, du glyphosate appliqué au balai chimique ou à l'aide d'une lance équipée d'un cache est recommandé pour éviter toute nouvelle extension de la zone d'infestation. En dernière extrémité, pour juguler l'infestation et éviter le naufrage de la canne, on peut raser toutes les souches de canne dans la zone infestée pour traiter en plein et immédiatement au glyphosate.

Le balai chimique

Le balai chimique sert à appliquer un produit non-sélectif (tel que le glyphosate) sur une végétation ciblée en évitant de toucher la culture et sans risque de dérive. La bouillie est appliquée sur les parties aériennes des plantes grâce à la mèche imbibée : l'alimentation est assurée par la bouillie contenue dans le manche de l'appareil. Le réservoir a une capacité d'environ un litre de bouillie (avec le réservoir supplémentaire, trois litres). Pour le glyphosate, la bouillie est préparée avec un tiers de produit commercial (à 360 g/l) et deux tiers d'eau. L'appareil peut être fabriqué facilement au niveau de l'exploitation agricole. Il est décrit dans http://agroecologie.cirad.fr : cliquer sur librairie virtuelle, et dans le champ Rechercher, taper : Balai chimique.

PUB

Margouill@/SERDAF

Un outil moderne et efficace pour une fertilisation raisonnée de la canne

Le laboratoire d'analyse des sols du Cirad Réunion a développé un outil de diagnostic de fertilité des sols et de conseil en fertilisation pour la canne à sucre et d'autres cultures, à partir de bulletins d'analyse de sol : le SERDAF*, un des modules du nouveau portail web : www.margouilla.net

Le SERDAF, connecté au système d'informations pour la gestion du laboratoire, est alimenté directement par les bulletins d'analyse bruts. Ainsi, les résultats d'analyses, comme les conseils en fumure et en fertilisation, seront très bientôt directement accessibles aux agriculteurs, planteurs, techniciens de laboratoire, et chercheurs de La Réunion via une interface web. Le système est d'ores et déjà opérationnel pour les techniciens, via le portail web : www.margouilla.net. Ce système expert de conseil en fertilisation prend en compte des éléments de la conduite du système de culture pour conseiller la fertilisation : fertilité du sol, niveaux de rendement recherchés, gestion des résidus, utilisation de sous-produits organiques, etc.

Les conseils pour une fertilisation optimisée

Le système d'interprétation et de recommandation proposé repose sur l'accumulation de données expérimentales (rendements des cultures) et d'analyses recueillies sur des ensembles de sols de même type. Il valorise un capital de connaissances acquises depuis une vingtaine d'années. Appliqué principalement à la culture de la canne à sucre, il peut être adapté à d'autres cultures. Le SERDAF donne le bulletin d'analyse du sol interprété, complété par un conseil. Le conseil de fertilisation tient compte des produits fertilisants disponibles à La Réunion. Le système expert est régulièrement mis à jour pour intégrer les évolutions des connaissances, tandis que l'efficacité du conseil est évaluée par des essais chez des agriculteurs.

**Système expert réunionnais d'aide à la fertilisation.*

Epierrage, remplacement de souches

Nouvelles aides des industriels

Testées à titre expérimental, deux nouvelles aides encouragent la récolte mécanique en cannes tronçonnées et une troisième aide le maintien des rendements en zones difficiles. Elles feront l'objet d'un premier bilan à l'issue de la campagne de plantation 2010-2011.

Aide à l'épierrage avant ou après la plantation

La coupe mécanique nécessite très souvent un épierrage fin du terrain, dont le coût peut se révéler important. L'aide s'adresse aux planteurs ayant un projet de plantation et prévoyant une récolte en cannes tronçonnées en 2011. Les industriels proposent, après accord du technicien, une avance remboursable en quatre ans de 1000 €/ha. Elle s'ajoute aux mesures déjà en place en faveur de la plantation (subvention et avances remboursables). Le bénéficiaire de l'aide s'engage à récolter en cannes tronçonnées pendant au moins les quatre années suivantes. Toujours dans cette optique d'une récolte en cannes tronçonnées, l'aide à l'épierrage peut également être accordée après la plantation pour débarrasser le terrain des pierres remontées à la surface.

Aide à l'épierrage des repousses

Les industriels proposent une aide similaire et dans les mêmes conditions (1000 €/ha remboursable en quatre ans) pour l'épierrage manuel des repousses. Elle se rapporte toujours à la préparation des parcelles pour une coupe en cannes tronçonnées. L'aide concerne le



ramassage des galets, l'utilisation de matériel pour les charger et les transporter. Le bénéficiaire de l'aide s'engage aussi à récolter mécaniquement en cannes tronçonnées pendant au minimum quatre ans.

Aide au remplacement des souches

Cette aide s'adresse aux planteurs confrontés au problème des souches manquantes ou abîmées après la coupe dans les zones difficiles. Ces «trous» dans les parcelles sont une cause de baisse de rendement. Après accord du technicien, une aide de 500 €/ha non remboursable est proposée pour l'achat de 3 500 boutures «un œil» pré-germées, pouvant représenter jusqu'à 20% de la surface plantée. Les trous sont comblés avec les boutures «un œil» qui, pré-germées, pousseront à rythme équivalent à celui de la repousse. La main d'œuvre de plantation reste à la charge du planteur.

Pour tout renseignement et demande, adressez-vous à votre Pôle canne.



Neuf variétés pour réussir

Neuf variétés, issues des recherches d'eRcane, sont actuellement disponibles. Lesquelles planter, selon la nature de son terrain, de son micro-climat, de ses objectifs ? Quels sont les points forts des nouvelles variétés ? Comment choisir des boutures de qualité ? Les réponses dans ce dossier.

La création de nouvelles variétés est un enjeu stratégique pour la filière. La sélection de cannes toujours plus productives, toujours plus résistantes aux maladies et toujours mieux adaptées aux conditions de culture locales ont contribué à surmonter toutes les crises traversées par l'économie sucrière depuis près d'un siècle. C'est en 1929 que le Syndicat des Fabricants de Sucre a estimé indispensable de se doter d'un outil de recherche, comme d'autres grands pays canniers en comptaient déjà. La Station d'Essais de La Bretagne voyait le jour. L'importation de nouvelles variétés et les croisements réalisés donnaient des résultats spectaculaires, avec de fortes augmentations des rendements aux champs comme de la richesse en sucre.

En 1973, la Station d'Essai était rebaptisée CERF, tout en demeurant dans son fief de La Bretagne. Dans les années 1980, le CERF adopte alors une nouvelle stratégie de sélection variétale en développant des stations dans plusieurs régions de l'île, afin de sélectionner des variétés adaptées aux nombreux micro-climats réunionnais.

En 2009, le CERF prend le nom d'eRcane, se dotant ainsi d'une identité plus parlante à l'international où, au cours des dernières décennies, la diffusion des cannes réunionnaises a connu un fort développement. En retour, de cette internationalisation, La Réunion bénéficie des résultats de la sélection variétale que mènent de nombreux pays.

Une sélection multi-locale fructueuse

La stratégie de sélection «multi-locale» a porté ses fruits : la libération de cinq nouvelles variétés très performantes depuis 2006 en témoigne. A contre coup, une sélection dans des conditions très particulières limite l'extension des variétés retenues à d'autres environnements où leurs résultats peuvent être inférieurs à ceux des variétés existantes : le choix de leur plantation doit être particulièrement réfléchi.

Un nouveau critère de sélection est apparu plus récemment : la capacité d'une variété à produire de la biomasse utilisable en production énergétique. Cette année, la libération de R585 est le premier résultat de cette démarche.

Au cours de ces dernières années, eRcane a également modifié sa méthode de libération des nouvelles cannes, en organisant des pépinières, dans le cadre de son réseau de planteurs : 10% des besoins de plantation peuvent être couverts la première année de diffusion et fournir l'année suivante 100% des surfaces à planter.

eRcane est aujourd'hui financé en majorité par les deux sociétés sucrières de l'île (Sucrière de La Réunion et Sucrerie de Bois-Rouge), ainsi que par des fonds publics (Union européenne et Conseil général). En complément, ses prestations lui assurent un autofinancement à hauteur de 20%. Mais depuis cette année, eRcane reçoit également une contribution des planteurs qui ont décidé, lors de la négociation sur la répartition des 13 € de la part «électricité-bagasse», de lui affecter 0.25 €/t de canne. Cette contribution leur ouvre la porte de son conseil d'administration.

Plus que jamais, l'amélioration variétale est l'affaire de tous. Quinze années de travail minutieux sont nécessaires pour donner naissance à une nouvelle canne : l'engagement de tous les partenaires dans eRcane est la meilleure preuve de la confiance de la filière dans son avenir.

R585, mode d'emploi

Tout ce qu'il faut savoir sur R585 : sa zone d'adaptation, ses performances, ses faiblesses, ses caractéristiques, sur la base des essais d'eRcane. Il appartiendra à chaque planteur de se faire son propre jugement dans ses conditions de culture.

Issue de la station de la Mare, R585 est prioritairement destinée aux zones difficiles de l'Est et du Sud. Sa zone de culture s'est cependant élargie car elle a manifesté un rendement très élevé partout, excepté dans les zones sèches et irriguées où ses résultats en termes de sucre à l'hectare sont en revanche inférieurs à ceux de R579 et R584. De toute façon sa sensibilité au charbon conduit à déconseiller sa plantation dans ces zones. C'est dans les hauts humides ou sur les parcelles difficiles à cultiver qu'elle atteint des rendements exceptionnels par rapport à l'existant : ce sont ses terres d'excellence. Aussi, dans cette phase de libération, eRcane a-t-il choisi de la réserver en priorité aux Hauts humides ainsi qu'aux terrains difficiles, là où il n'existe aucune variété spécifique et où les planteurs sont depuis longtemps en attente d'une variété plus productive que R570 et R579. Sa zone de développement s'élargira dans un second temps.

R585 a produit de très bons résultats avec, en particulier, un fort taux de fibre comme le montre le tableau ci-contre (+30% par rapport à la variété témoin, R579). Cela n'en fait pas pour autant une canne à bagasse car :

- D'une part, elle n'a pas du tout été conçue dans ce but. R585 provient d'un processus de sélection variétale engagée il y a près de vingt ans, bien avant que ne soit envisagée la possibilité d'une valorisation significative de la bagasse comme source de production d'électricité !
- D'autre part, son taux de fibre a d'abord été considéré comme un inconvénient pour l'extraction du sucre. C'est la valorisation de la bagasse en électricité qui a transformé cette contrainte en atout.

R585 est donc avant tout une canne à sucre et non à bagasse issue de l'hybridation de R575 et d'une variété hawaïenne. Elle se caractérise par sa vigueur, sa levée très rapide, et l'abondance de ses tiges. Elle lève beaucoup mieux que les autres variétés dans un contexte de températures basses. Avec R585, il est permis de couper à 11 ou 12 mois. Autre avantage, observé par les planteurs qui l'ont essayée, sa couverture du sol limite le développement des mauvaises herbes. Plusieurs planteurs signalent qu'ils ont pu économiser un passage d'herbicide. Etant plus lourde, R585 présente une tendance à la verse. C'est sa principale faiblesse. En coupe mécanique, la verse des cannes ne pose pas de problème aux coupeuses tronçonneuses. En revanche, il faudra voir ce qu'il en est avec les coupeuses sur pelles hydrauliques.

Synthèse	Rendement/ha en tonnes	% R579	Richesse Richesse	% R579	Fibre Fibre%C	% R579	Sucre extrait/ha en tonnes	% R579
R570	90,14	-3,9%	13,05	-0,5%	16,12	11,6%	9,22	-5,2%
R579	93,75	0,0%	13,11	0,0%	14,45	0,0%	9,73	0,0%
R585	130,61	39,3%	12,66	-3,4%	18,82	30,2%	12,85	32,1%

Fibre : pas que des avantages Il faut considérer que le taux de fibre important de R585 ne présente pas que des avantages. En tant que non-canne, il pèse nécessairement à la baisse sur le calcul de la richesse, mais dans des proportions très limitées (environ 3% de moins que R579, soit 0,3 à 0,5 point de richesse). A noter que les sucreries ont elles aussi cherché à évaluer les conséquences de ce taux de fibre supérieur sur les opérations industrielles et la production de sucre. En novembre, l'usine de Bois-Rouge a tourné pendant deux à trois heures exclusivement avec R585 (500 à 600 tonnes).

La R585, dernière variété libérée par eRcane a un taux de fibre supérieur (+30%) comparé aux variétés cultivées actuellement. Ce fort taux de fibre devrait avoir une influence sur le process sucrier : augmentation de la consommation d'énergie pour le broyage (shredder), et perte bagasse plus élevée... Parallèlement, la production de bagasse et d'électricité sera plus importante. Au mois de novembre, afin de vérifier cette influence, pendant 50 minutes, un essai de broyage de R585 a été réalisé à Bois Rouge. Les résultats sont en cours de traitement.

Les conditions **de diffusion de R585**

eRcane a fourni en début d'année environ 300 tonnes de R585 à des planteurs pépiniéristes du réseau CTICS, situés dans les hauts de l'Est et du Sud. Maintenant, pour acquérir des boutures, les planteurs ont donc deux possibilités :
- s'adresser à eRcane (disponibilité de 2 tonnes de R585 par planteur) ;
- s'adresser au CTICS pour être orienté vers un pépiniériste cultivant cette variété.



Quinze ans de travail pour la **naissance d'une nouvelle variété**

Les croisements effectués cette année par eRcane donneront naissance à une variété en... 2025. Quinze ans sont en effet nécessaires à la gestation d'une nouvelle canne.

La libération d'une nouvelle variété de canne est l'aboutissement d'un travail patient et méticuleux, qui commence dans les serres d'hybridation d'eRcane à La Bretagne. Les fleurs de variétés de canne possédant des qualités complémentaires sont croisées deux à deux, en puisant dans une collection d'un millier de géniteurs. Chaque croisement produit de nombreuses graines : 100 000 sont obtenues de l'ensemble des croisements chaque année. Une fois semées en serre, elles donneront des plantules ou seedlings. Chaque plantule obtenue est une nouvelle variété potentielle.

La sélection peut alors commencer. Les plantules sont mises en terre dans trois stations d'essais, à raison d'une touffe par variété. Le travail du sélectionneur consiste alors à examiner leur développement pour n'en retenir que 15 000 parmi les plus robustes.
Chaque variété sélectionnée reçoit un code d'identification. Les 15 000 variétés retenues sonr récoltées sous forme de bouture pour être plantées sur une ligne de trois mètres, dans six stations d'essais à raison de 2 500 par site.

Cinq stades de sélection

Au terme de deux années d'observation, la sélection visuelle et la mesure du Brix (teneur du jus des cannes en matière sèche) conduisent à retenir 700 variétés. Elles ne doivent présenter aucun signe de maladie. Trois ans, déjà, ont passé depuis le croisement des fleurs quand arrive alors le stade de la sélection expérimentale. Les 700 variétés encore en course sont plantées sur deux lignes de cinq mètres, répétées deux fois, pour être cultivées trois années de suite, dans les sept stations, soit une station supplémentaire par rapport au stade précédent (voir encadré).

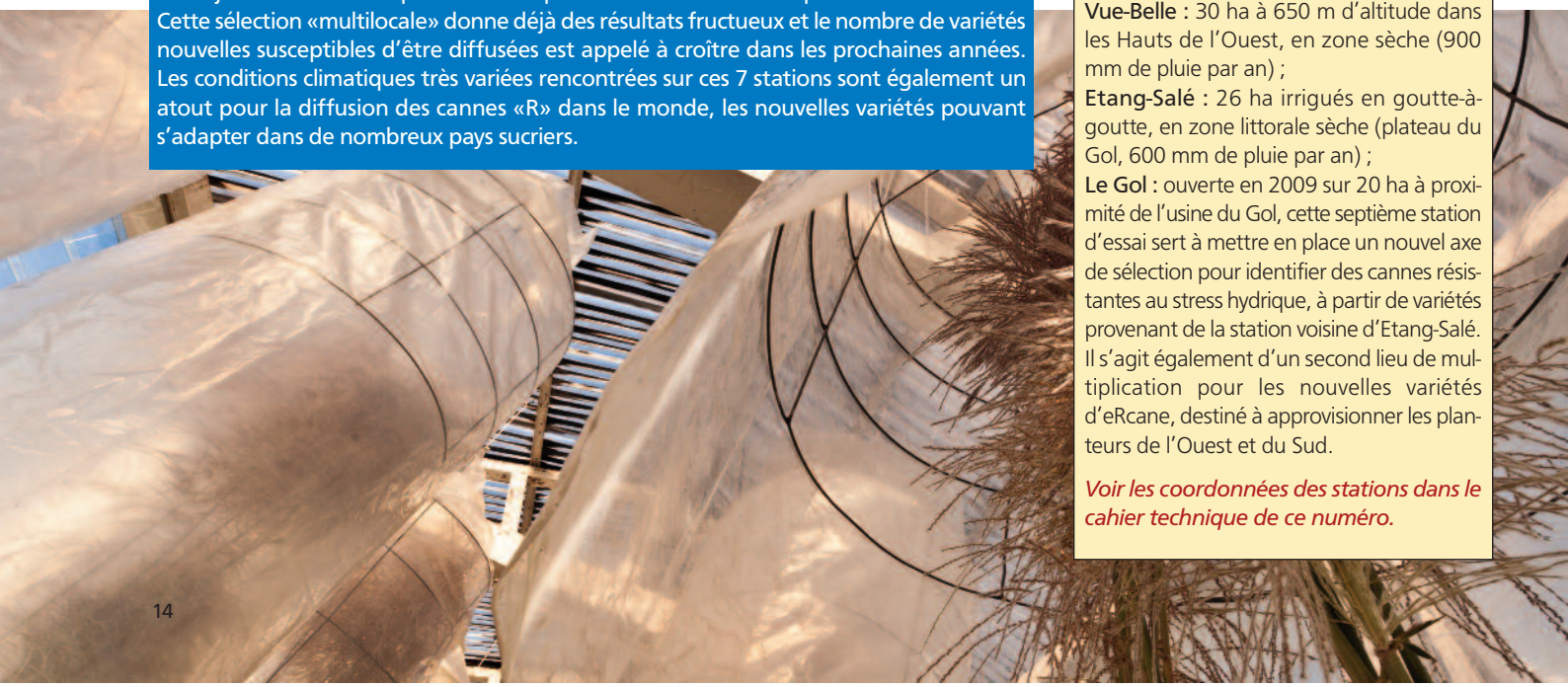
Sur des critères de rendement et de qualité industrielle, mesurés en vierge, 1ère repousse et 2ème repousse, 180 variétés sont sélectionnées pour le stade suivant où elles sont plantées sur trois lignes de 10 mètres, avec trois répétitions. Les rendements sont examinés de la même manière qu'au stade «deux lignes». Les 30 variétés les plus prometteuses, dites élites, sont alors mises en multiplication afin d'obtenir des boutures en nombre suffisant. Parallèlement, des essais sont lancés, en collaboration avec le CIRAD, pour évaluer la résistance de ces 30 variétés aux maladies majeures présentes sur l'île.

Sur leurs caractéristiques agronomiques et technologiques, ces 30 variétés élites sont testées dans un réseau qui englobe les stations d'eRcane mais aussi plusieurs exploitations de planteurs partenaires, situés sous divers microclimats : zones humides ou sèches, sur le littoral ou en altitude, sous irrigation ou pas. Cette expérimentation s'étend sur quatre années. Chaque variété est plantée sur 3 lignes de 10 mètres, avec 4 répétitions.

Si l'une d'elle est jugée suffisamment intéressante pour être «libérée» (diffusée auprès des planteurs), elle est multipliée sur des parcelles de 1 000 m² à 1 hectare (stade semi-industriel), pour évaluer une dernière fois ses performances : un travail de quinze ans s'achève.

Des variétés **pour chaque région**

Dans les années 1980, eRcane (qui s'appelait alors CERF) a mis en place une nouvelle stratégie de sélection variétale, visant à donner naissance à des cannes adaptées à la diversité des conditions agroclimatiques des régions de production. Le schéma de sélection est aujourd'hui mené en parallèle sur sept stations de recherche réparties dans toute l'île. Cette sélection «multilocale» donne déjà des résultats fructueux et le nombre de variétés nouvelles susceptibles d'être diffusées est appelé à croître dans les prochaines années. Les conditions climatiques très variées rencontrées sur ces 7 stations sont également un atout pour la diffusion des cannes «R» dans le monde, les nouvelles variétés pouvant s'adapter dans de nombreux pays sucriers.



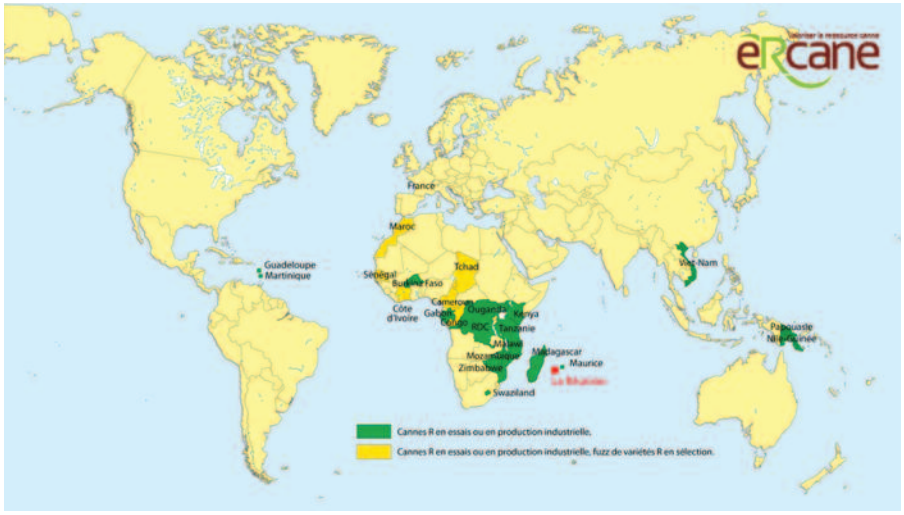
Les 7 stations d'eRcane

La Mare : 40 ha irrigués, 1 500 mm de pluie par an ;
Menciol : 30 ha dans les Hauts humides de Saint-André (3 250 mm de pluie par an) ;
Beaufonds : 20 ha en zone humide de l'Est (3 200 mm de pluie par an) ;
Le Baril : 30 ha sur des sols volcaniques récents à Saint-Philippe (près de 4 000 mm de pluie par an) ;
Vue-Belle : 30 ha à 650 m d'altitude dans les Hauts de l'Ouest, en zone sèche (900 mm de pluie par an) ;
Etang-Salé : 26 ha irrigués en goutte-à-goutte, en zone littorale sèche (plateau du Gol, 600 mm de pluie par an) ;
Le Gol : ouverte en 2009 sur 20 ha à proximité de l'usine du Gol, cette septième station d'essai sert à mettre en place un nouvel axe de sélection pour identifier des cannes résistantes au stress hydrique, à partir de variétés provenant de la station voisine d'Etang-Salé. Il s'agit également d'un second lieu de multiplication pour les nouvelles variétés d'eRcane, destiné à approvisionner les planteurs de l'Ouest et du Sud.

Voir les coordonnées des stations dans le cahier technique de ce numéro.

Les variétés réunionnaises s'exportent

Les variétés réunionnaises sont connues depuis longtemps à l'étranger. R570 en est la vedette incontestable, mais les partenariats noués par eRcane s'apprêtent à élargir la gamme des cannes «R» cultivées dans le monde.



Les cannes «R» dans le monde. Pour des informations plus précises, consultez le site Internet d'eRcane, www.ercane.re (chapitre Sélection variétale).

Les variétés de canne à sucre sélectionnées à La Réunion sont aujourd'hui en production ou en essais en Guadeloupe et en Martinique, mais aussi dans une vingtaine de pays à travers le monde. Cette présence est parfois ancienne, notamment à l'île Maurice où près de la moitié des surfaces plantées en cannes l'est avec des variétés réunionnaises, en premier lieu R570, la plus diffusée à La Réunion mais aussi à l'extérieur.

Depuis plusieurs décennies, les sélectionneurs réunionnais ont noué des contacts avec d'autres pays canniers pour chercher à améliorer les variétés locales, par hybridation. Des liens se sont noués, dans un premier temps avec les pays voisins, en même temps que les échanges de matériel végétal se sont développés.

Des échanges codifiés

Longtemps informels, ces échanges sont aujourd'hui codifiés par l'ISSCT (International Society of Sugar Cane Technologists), à laquelle adhère eRcane. Les meilleures variétés issues du schéma de sélection réunionnais, qu'elles aient été ou non libérées, sont proposées aux pays producteurs qui souhaitent les tester. Un contrat prévoit le paiement d'un droit d'utilisation de toute variété cultivée sur plus de 100 hectares. Afin d'éviter l'introduction de maladies, les boutures transitent par la quarantaine internationale du CIRAD, à Montpellier. Seules les boutures saines sont envoyées à leurs destinataires.

Du fuzz pour une sélection plus performante

Pour obtenir des variétés adaptées à un environnement donné, le meilleur moyen est de commencer la sélection dans cet environnement dès le stade seedlings (plantules de canne). Aussi, depuis quelques années, eRcane propose un autre type de partenariat aux pays qui ne disposent pas de centre de création variétale. Il consiste à fournir du fuzz (graines de canne à sucre). Cette fourniture est accompagnée d'un appui pour la mise en place et la conduite d'un schéma de sélection approprié. En 2007, après une période d'essai de deux ans, un premier accord a été signé avec le Groupement des Professionnels du Sucre, regroupant les unités sucrières du Cameroun, de la République du Congo et du Tchad : Société Sucrière du Cameroun, SARIS Congo et Compagnie Sucrière du Tchad, toutes trois filiales du groupe français SOMDIAA. eRcane fournit à ces trois sites du fuzz issu d'hybridations ciblées, qui donnera, à l'issu du schéma de sélection, des variétés adaptées aux conditions particulières de culture de chaque zone.

Des accords similaires ont été signés en 2008 avec l'Association des Industries Sucrières de Côte d'Ivoire, pour chacun de ses trois sites de production, puis en 2009 avec la Compagnie Sucrière Sénégalaise au Sénégal et avec la SURAC au Maroc. Le développement de la fourniture de fuzz a conduit eRcane à doubler ses moyens techniques d'hybridation sur ses installations de La Bretagne.

Ces exportations de variétés ou de graines contribuent - modestement pour l'instant - au financement d'eRcane. Elles confortent surtout la reconnaissance internationale de La Réunion dans le monde de la canne et du sucre, au-delà de sa notoriété avérée dans le domaine des process industriels des usines sucrières.

Coupe de boutures à Ferké (Côte d'Ivoire)



Jules Houpiarpanin

«Il faut relancer les plantations dans les Hauts»

Elu de la Chambre d'agriculture, administrateur du CTICS, Jules Houpiarpanin, planteur du Tévelave, situe son activité de pépiniériste dans le cadre de son engagement pour le monde agricole.

«*Ce qui m'intéresse surtout, c'est de tester les nouvelles variétés qui peuvent relancer les plantations dans les Hauts. Ici, les gens ont arrêté de planter car les variétés anciennes n'ont pas assez de rendement. Nous avons besoin de nouvelles variétés plus productives pour les Hauts. C'est pourquoi je participe aux essais du CIRAD et maintenant d'eRcane, et que j'ai rejoint le réseau de pépiniéristes du CTICS*».



Jules Houpiarpanin exploite 16 hectares de canne à 900 mètres d'altitude au Tévelave (Les Avirons) qui se répartissent entre deux variétés «anciennes», R570 (10,5 ha), R577 (2 ha) , complétées par R583 (3,5 ha), la nouvelle variété pour les Hauts de l'Ouest et du Sud. Jules Houpiarpanin participe activement à la diffusion de R583. Dans sa production 2010, il a réservé 400 à 500 tonnes à la vente de boutures. « *Avec R570, dans cette zone, il ne faut guère espérer faire plus de 50 tonnes à l'hectare. Avec R583, je suis monté en vierge à 160 tonnes et en repousse à 110 tonnes !*»

Un prix de la tonne de bouture incitatif

Jules Houpiarpanin note aussi le caractère incitatif du système mis en place par le CTICS, notamment avec un prix de la tonne de boutures correct, tant pour le pépiniériste fournisseur que pour l'acheteur. «*En plus du prix de vente attractif des boutures, il faut voir que je n'ai pas de frais de coupe ni de transport puisque l'acheteur se déplace et coupe lui-même. Le problème, c'est qu'on n'est jamais sûr de tout vendre*». Sur le plan pratique, une fois qu'il est prévenu de la demande d'un planteur, Jules Houpiarpanin prend contact avec lui. «*Nous voyons ensemble quand, où et aussi comment couper, car pour récolter de bonnes boutures il faut faire attention à la qualité de la coupe. La pesée se fait à la plate-forme du Gol ou, si c'est trop loin pour l'acheteur, nous nous mettons d'accord sur une estimation du tonnage*». Le rôle de Jules Houpiarpanin s'arrête là. C'est l'acheteur qui, ensuite, contacte le CTICS pour la facturation. Pour autant, répète Jules Houpiarpanin, «*l'argent n'est pas ma motivation, mon but est avant tout de faire progresser la canne dans ma zone.* »





Fabrice Hoarau

«Pépiniériste pour jouer le jeu»

Aux planteurs qui l'interrogent, Fabrice Hoarau, pépiniériste à Saint-Pierre, présente son expérience des nouvelles variétés.

Sur la route de Bois d'Olive, non loin de la mer, sur un terrain constamment battu par le vent, Fabrice Hoarau exploite 10 hectares sous goutte-à-goutte. Neuf hectares sont plantés, par ordre décroissant de surfaces, en R575, R579 et R570. Le dernier hectare est réservé aux boutures de R582 et R584 (5 000 m2 par variété). Fabrice Hoarau est pépiniériste depuis deux ans : «*eRcane m'a contacté et m'a proposé 500 kilos de boutures de nouvelles variétés pour les cultiver et les partager avec les autres planteurs. Je suis pépiniériste pour jouer le jeu et contribuer à la diffusion des variétés. Mais, avant tout, je suis planteur, je fais de la canne pour le sucre*».

En 2009, Fabrice Hoarau a vendu 295 tonnes de boutures à raison d'une à deux tonnes par acheteur «*pour qu'il y ait un maximum de planteurs qui en reçoivent*». Au-delà de 10 mois (âge maximal recommandé pour les boutures), il arrête la vente.

Des pépinières de proximité

Mais il arrive que des planteurs, en retard pour planter, insistent à n'en plus finir. «*Dans ce cas, je leur précise bien que c'est à leurs risques et périls*», souligne Fabrice Hoarau. Car l'activité de pépiniériste n'est pas neutre pour un planteur. Elle est tributaire des résultats des variétés. «*Quand des planteurs sont déçus, on prend le risque d'être mal vu*», observe-t-il. Le grand avantage de disposer de pépiniéristes de proximité réside dans la possibilité qui est offerte aux planteurs de venir voir les cannes sur pied et de discuter avec le vendeur avant de se décider. Ils peuvent ainsi constater que chez Fabrice Hoarau, dans ce Sud très venteux, R584 résiste mieux au vent que R582.

Question rendement, R584 y a atteint 150 t/ha, avec des pointes à 190 tonnes. Un rendement excellent, mais avec des taux de sucre plus bas que ceux attendus. Les conditions climatiques, avec beaucoup de pluie, ont entravé le sevrage en eau de la plante, reconnaît Fabrice Hoarau. Mais, au delà de ce constat, il témoigne d'une interrogation qui se répand chez les planteurs. «*Entre l'avantage de tonnages supérieurs et l'inconvénient de taux de sucre inférieurs, comment choisir, comment se décider ? On ne sait plus trop sur quel pied danser*».

PUB

Diffusion des boutures : 60 planteurs pépiniéristes

Les planteurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les pépiniéristes du réseau CTICS pour se fournir en boutures. C'est pour eux la garantie de disposer de boutures de qualité, condition indispensable d'une plantation réussie.

«*Le service relation planteurs du CTICS gère un réseau de pépiniéristes à travers l'île afin de promouvoir et de faciliter la diffusion de boutures saines et productives auprès des planteurs tout en assurant un revenu correct aux pépiniéristes*». Ainsi Huguette Tantale et Dominique Hoarau, techniciens conseillers du service relation planteurs du CTICS, ont-ils résumé leur mission lors d'un récent séminaire de l'ARTAS sur la sélection variétale. Le développement et la gestion d'un réseau de planteurs pépiniéristes sont une mission du CTICS depuis 1988. Le centre technique sollicite des planteurs pour qu'ils réservent sur leurs exploitations des parcelles destinées à fournir des boutures pour les plantations.

Le réseau du CTICS compte aujourd'hui une soixantaine de pépiniéristes, soit une dizaine par Pôle canne.

Si quelques planteurs ont fait de la production de boutures une diversification de leur activité, la plupart sont des pépiniéristes occasionnels. Ils participent à la multiplication des nouvelles variétés le temps que les planteurs de leur zone soient en mesure de s'auto-approvisionner. Collaborant généralement aux tests pré-industriels des nouvelles variétés, ils prolongent avec cette activité leur participation au progrès de la filière.

La garantie de boutures performantes

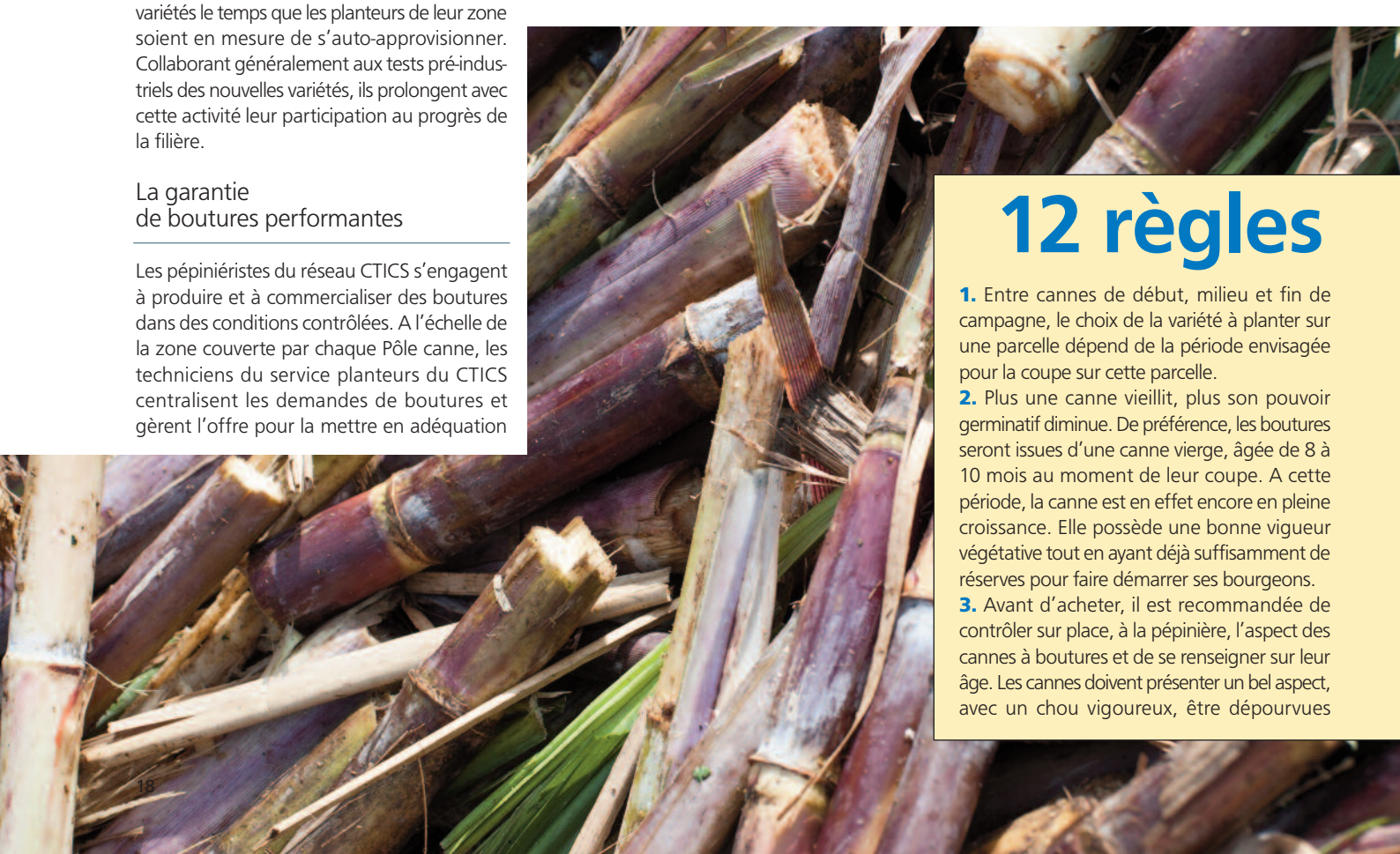
Les pépiniéristes du réseau CTICS s'engagent à produire et à commercialiser des boutures dans des conditions contrôlées. A l'échelle de la zone couverte par chaque Pôle canne, les techniciens du service planteurs du CTICS centralisent les demandes de boutures et gèrent l'offre pour la mettre en adéquation avec cette demande. C'est pour les planteurs la garantie de disposer de boutures de qualité, sans carence, sans maladie, sans foreur de tiges, sans aileron de germination. Les boutures proviennent obligatoirement de cannes vierges, au plus d'une première repousse tant que les nouvelles variétés ne sont pas suffisamment multipliées pour répondre à la demande. Les cannes vendues comme boutures sont âgées de 10 mois.

Le CTICS gestionnaire du réseau de pépinièristes

Dans cette démarche, le CTICS joue un rôle de gestionnaire de réseau, d'intermédiaire et d'accompagnateur. Comment procède-t-on ? «*Les demandes de boutures sont faites par les planteurs au Pôle canne auprès du technicien du CTICS*, explique Huguette Tantale. *Les pépiniéristes sont sélectionnés dans le répertoire de leur Pôle canne de référence. Le CTICS effectue la mise en relation entre demandeur et fournisseur. Planteur et pépiniériste établissent un plan de coupe fixant les quantités et les dates de coupe des boutures. La quantité coupée est pesée à la balance et le service de relation planteurs établit la facture*».

Le prix des boutures est unique, quelle que soit la variété, nouvelle ou ancienne. Fixé jusqu'en 2009 à 39,64 €/t (en référence au prix de la tonne de canne payée aux producteurs par les usiniers), ce prix a été rehaussé à 51,05 €/t pour prendre en compte la valorisation énergétique de la bagasse. Il s'agit d'un prix de base lorsque la coupe, le chargement et le transport sont à la charge de l'acheteur, comme c'est généralement le cas.

Le pépiniériste bénéficie en outre, comme tout planteur, de l'aide à la production sur cette part de sa production, soit 21,04 €/t. L'activité de pépiniériste est donc rémunérée au final à 72,45 €/t. Cette rémunération est volontairement incitative. Elle prend en compte la marge d'incertitude pesant sur l'écoulement des boutures, comparé au débouché garanti des usines.



12 règles

1. Entre cannes de début, milieu et fin de campagne, le choix de la variété à planter sur une parcelle dépend de la période envisagée pour la coupe sur cette parcelle.
2. Plus une canne vieillit, plus son pouvoir germinatif diminue. De préférence, les boutures seront issues d'une canne vierge, âgée de 8 à 10 mois au moment de leur coupe. A cette période, la canne est en effet encore en pleine croissance. Elle possède une bonne vigueur végétative tout en ayant déjà suffisamment de réserves pour faire démarrer ses bourgeons.
3. Avant d'acheter, il est recommandée de contrôler sur place, à la pépinière, l'aspect des cannes à boutures et de se renseigner sur leur âge. Les cannes doivent présenter un bel aspect, avec un chou vigoureux, être dépourvues

Des ventes **en forte croissance**

Le tonnage de boutures diffusées par le réseau de pépiniéristes géré par le CTICS a doublé entre 2008 et 2009, passant de 2 500 tonnes à 5 000 tonnes.

Ce résultat reflète l'augmentation des surfaces replantées et le développement l'activité des Pôles canne. Il traduit aussi un environnement financier favorable (caisse de portage, avances des usines) pour que les planteurs disposent de trésorerie pour leurs projets de plantation. Ces derniers peuvent investir dans les nouvelles variétés en achetant des boutures de qualité. Enfin, le besoin de factures pour bénéficier de l'aide à la production complète les motivations.



Pour apprécier ce résultat, il faut le rapprocher d'une estimation du tonnage global de boutures utilisées chaque année, en incluant l'autoapprovisionnement ou l'approvisionnement auprès de ses voisins. En 2009, les surfaces plantées ont été de l'ordre de 1 500 hectares. A raison de 8 à 10 t/ha, ce sont donc entre 12 000 et 15 000 tonnes de boutures qui ont été plantées. Le tonnage des boutures, pour l'essentiel des nouvelles variétés, diffusées sous contrôle du CTICS, se situe donc entre 30% et 50% du tonnage total.

Réservez vos boutures

Les boutures se réservent au plus tard deux à trois mois à l'avance. Il faut prendre contact avec eRcane ou le CTICS. Lorsqu'un pépiniériste n'est pas en mesure de satisfaire un client, le CTICS, qui gère le réseau, a la capacité de trouver très rapidement un autre fournisseur.

En revanche, il peut être difficile de trouver des boutures une fois que la campagne est terminée. S'il leur reste des cannes, les pépiniéristes préfèrent en effet les couper et les livrer à l'usine faute d'être certains de les vendre s'ils les conservent, aussi n'y a t-il pas d'offre de boutures toute l'année. Ce problème n'a pas trouvé de solution à ce jour.



Comment **devenir pépiniériste ?**

Le CTICS est toujours demandeur de planteurs intéressés à intégrer son réseau de pépiniéristes. Si c'est votre cas, adressez-vous directement au technicien du service planteurs du CTICS de votre Pôle canne (voir les coordonnées dans le Cahier technique de ce numéro).

pour choisir et positionner les boutures

d'ailerons et de racines aux entre-nœuds.

4. La coupe des boutures s'effectue avec des outils sains, correctement nettoyés, désinfectés, affûtés.

5. La quantité généralement admise pour une plantation est de 10 tonnes de boutures par hectare. Cependant, il est possible de réduire cette quantité à 6-7 tonnes avec des boutures tronçonnées, de qualité, accompagnées d'une bonne préparation de sol.

6. La levée des cannes tronçonnées est supérieure à celle des cannes entières. Avec la canne tronçonnée (3 ou 4 yeux), les bourgeons lèvent de manière plus uniforme, si bien que le besoin en boutures est moins important. Avec la canne entière, la levée des yeux dormants situés au centre est ralentie et donc plus incertaine, ce qui oblige à doubler le nombre de tiges dans le sillon.

7. Les cannes tronçonnées aboutissent à un recouvrement plus homogène que celui des cannes entières. Les tiges longues ne sont jamais totalement droites et ont tendance à sortir de la menée après recouvrement.

8. Quand le sol a été ameubli sur une profondeur maximale de 25 à 30 cm de profondeur, le sillonnage doit être réalisé à l'aide d'un pic qui trace des sillons d'une profondeur maximale de 20 cm. Un sillonnage plus profond n'apporte rien à la canne et risque de remonter des pierres à la surface.

9. Le tronçonnage est à effectuer avec des sabres bien affûtés pour ne pas abîmer les boutures au risque de favoriser la propagation de moisissures ou de maladies.

10. Les boutures ne doivent pas rester exposées au soleil et aux intempéries. Il est donc important de coordonner les trois opérations : tronçonnage, dépose en fond de sillon et recouvrement des boutures.

11. Les boutures de bonne qualité et correctement tronçonnées seront moyennement croisées dans le sillon afin de ne pas dépasser 8 tonnes à l'hectare.

12. Lorsqu'elle est recommandée par l'analyse de sol, la fumure doit être apportée en fond de sillon avant la dépose des boutures, et l'application du BETEL précédera le recouvrement des boutures.

(Source : Cahier technique de Caro Canne n° 20, mai 2010.)

La loi de modernisation agricole **adoptée**

C'est un acquis pour l'agriculture car la promulgation de cette loi le 17 juillet ouvre la voie à l'ordonnance qui va renforcer les moyens de protection du foncier agricole dans les DOM.



La commission départementale de la consommation des espaces agricoles aura, dans les DOM, pouvoir de décision sur les demandes de déclassements de terrains agricoles.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) n'a pas oublié les DOM. Il y a des mois que les acteurs de l'agriculture domienne, et en particulier ceux de la filière canne-sucre, se battent pour promouvoir de nouveaux outils juridiques destinés à mieux protéger le foncier agricole. C'est chose acquise désormais avec l'adoption par les députés et sénateurs de la LMAP. L'article 94 de la loi autorise en effet le gouvernement à prendre une ordonnance spécifique aux DOM. Le contenu précis de cette ordonnance est en discussion, mais sa publication est maintenant d'actualité.

L'ordonnance attendue va renforcer les moyens de protection du foncier agricole dans les DOM. Un des apports de la LMAP est de créer en effet dans chaque département une «commission départementale de la consommation des espaces agricoles». Présidée par le Préfet, composée en majorité de représentants des professions agricoles, cette commission sera chargée de donner un avis sur les demandes de déclassement de terrains agricoles.

Cependant, son pouvoir sera beaucoup plus important dans les DOM qu'en métropole. Ses avis seront en effet seulement consultatifs en métropole, tandis que dans les DOM il s'agira d'«avis conformes» engageant le Préfet. En d'autres termes, c'est la commission qui aura le pouvoir de décision. Le projet d'ordonnance en discussion prévoit deux autres mesures en faveur du foncier agricole : la simplification de la procédure des terres incultes et le renforcement du contrôle du morcellement des terres agricoles.

Le nouveau CPCS

Réuni le 4 octobre, le Comité Paritaire de la Canne et du Sucre a procédé au renouvellement de ses membres au terme de leur mandat de quatre ans.

On note en particulier l'arrivée de deux nouveaux membres, Bernard Constant et Alain Détappe, en remplacement de Xavier Thiéblin et Bernard Pétin.

Composition du bureau
Co-présidents : JeanFrançois Moser (industriels), Jean-Patrice Pounoussamy (planteurs).
Secrétaire : Florent Thibault.
Trésorier : Jean-Bernard Gonthier.
Représentants industriels
Titulaires : Bernard Constant, Alain Détappe, Jean-François Moser, Jean-Claude Pony, Philippe Rondeau, Florent Thibault.
Suppléants : Gilbert Hoarau, Patrick Thomas, Jean-Claude Prugnières, Marc Thiéry, Jean-Yves Gonthier, Aurore Bury.
Représentants planteurs
Titulaires : Jean-Bernard Gonthier, Jean Patrice Pounoussamy, Jules Houpiarpanin, Jean-Bernard Calicharane, Tomi Atanari, Willy Boyer **Suppléants :** Bernard Maratchia, Gilbert Bafinal, Jean-Pierre Calysimbou, Christian Barret, Thierry Bonéré, Fred Naze.



Jean-François Moser élu président du Syndicat du Sucre

L'assemblée générale du Syndicat des Fabricants de Sucre de La Réunion a renouvelé le 17 septembre son comité de direction, avant de prendre la nouvelle appellation de Syndicat du Sucre.

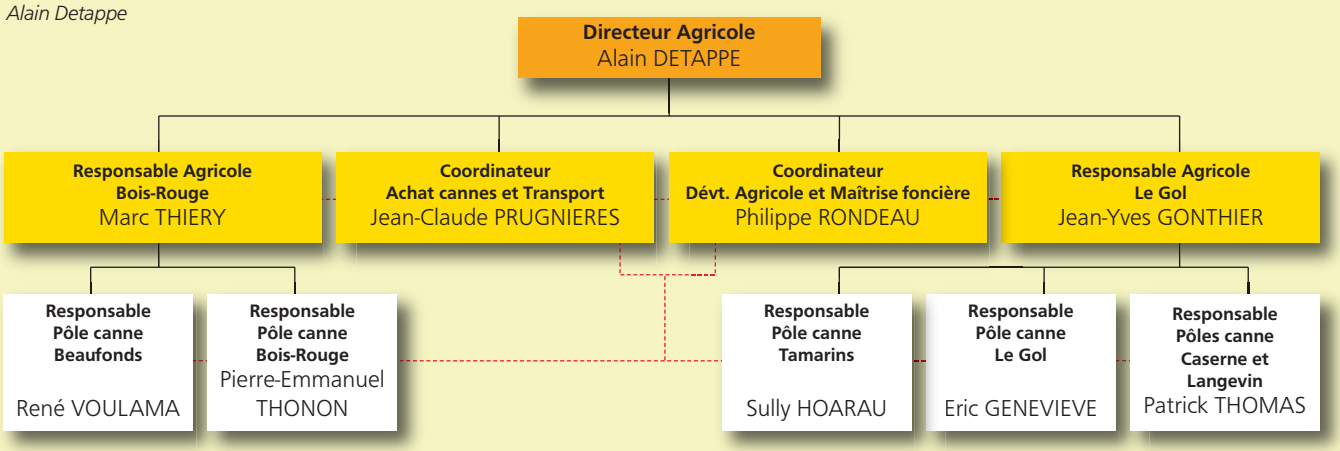
A la suite de la réorganisation de l'actionnariat des sociétés sucrières, l'Assemblée Générale du Syndicat des fabricants de sucre de La Réunion s'est réunie le 17 septembre afin de renouveler son comité de direction.
Le nouveau comité de direction se compose d'Alain Détappe, Philippe Labro, Jean-François Moser, Jean-Claude Pony et de Florent Thibault. Jean-François Moser a été élu à la présidence du Syndicat.
Egalement président d'eRcane, très impliqué dans le développement économique de La Réunion, Jean-François Moser succède à Xavier Thiéblin, président du Syndicat de 1995 à 2010.



Alain Detappe

Tereos modifie son organigramme agricole

Tereos a procédé à une modification de son organisation interne au mois de septembre. Pour la partie agricole, placée sous la responsabilité d'Alain Détappe, quatre nouvelles fonctions ont été définies : deux responsables agricoles, l'un à Bois-Rouge (Marc Thiéry) et le second au Gol (Jean-Yves Gonthier), un coordinateur Achat cannes et Transport (Jean-Claude Prugnières) et un coordinateur Développement agricole et Maîtrise foncière (Philippe Rondeau).



Par ailleurs, Jean Claude Pony, membre du Directoire de Tereos Océan Indien et directeur industriel, gère les sucreries avec comme directeur au Gol Bernard Constant, et à Bois Rouge Gilbert Hoareau. Rappelons aussi que le directoire de Tereos Océan Indien est composé de Philippe Labro (président), Jean-François Moser (directeur de la stratégie et du développement), de Jean-Claude Pony (directeur industriel) et d'Alain Détappe (directeur agricole). Philippe Labro préside également Sucrière de La Réunion, Sucrerie de Bois-Rouge et Eurocanne. Jean-François Moser préside pour sa part eRcane, le Syndicat du Sucre de La Réunion et assure les représentations extérieures de Tereos Océan Indien.

Les responsables des Pôles canne



Pôle canne du Gol

Erick Geneviève
tél. 0692 87 76 27
e.genevieve@gqf.com



Pôles canne de Casernes et Langevin

Patrick Thomas
tél. 0692 87 52 63
p.thomas@gqf.com



Pôle canne de Beaufonds

René Voulama
tél. 0692 70 15 16
r.voulama@gqf.com

Pôle canne de Tamarins

Sully Hoarau
tél. 0692 86 00 78
s.hoareau@bois-rouge.fr



Pôle canne de Bois-Rouge

Pierre-Emmanuel Thonon
tél. 0692 86 13 34
thonon@bois-rouge.fr

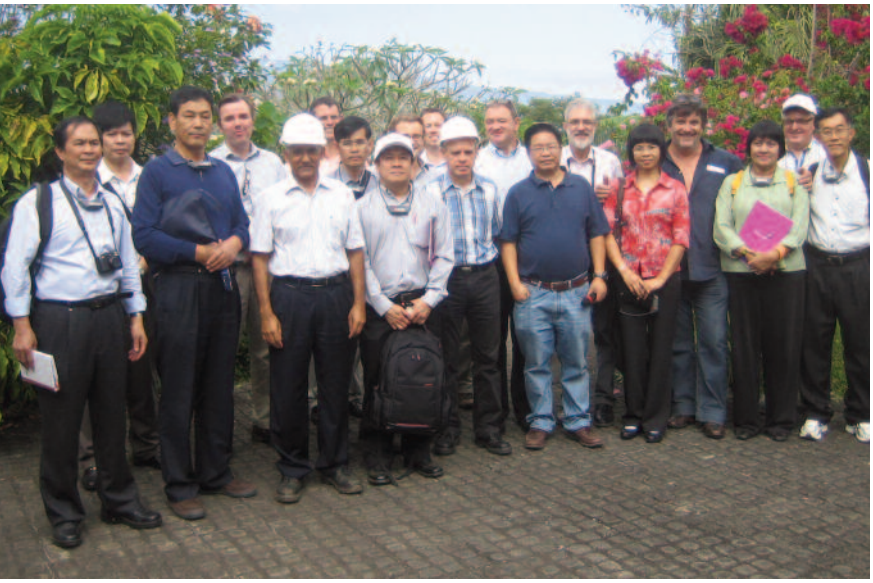
POSEI : encouragement européen pour La Réunion

Les fonds POSEI * ont permis de consolider la filière canne-sucre réunionnaise dans le contexte de la réforme de l'OCM Sucre. Un rapport de la Commission européenne, destiné au Parlement européen, relève la bonne utilisation des fonds européen du POSEI par la filière canne-sucre à mi-parcours du programme (le POSEI couvre la période de 2006 à 2015). Le rapport conclut à la viabilité de l'industrie sucrière réunionnaise et recommande de soutenir les mesures de maintien et de création d'emploi local.

** Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité.*

Chinois et Thaïlandais découvrent la filière réunionnaise

Une délégation de professionnels chinois et thaïlandais de la canne et du sucre, accompagnée d'équipementiers français, a été reçue du 10 au 15 octobre à La Réunion : une première !



Chinois et Thaïlandais accueillis à Bois-Rouge par Bernard Siegmund (directeur).

Pendant une semaine, mi-octobre, des représentants des secteurs sucriers chinois et thaïlandais ont fait connaissance avec la filière réunionnaise, des champs aux usines, en passant par les stations d'essai et les laboratoires d'eRcane. Ce déplacement, soutenu par le ministère de l'Agriculture, était organisé par Ubifrance, l'agence française pour le développement international des entreprises, et par eRcane, en partenariat avec CODETEC, association des équipementiers français de la filière sucre. Il avait pour objectif de mieux faire connaître aux professionnels de Chine et de Thaïlande - deux des plus gros producteurs mondiaux - l'offre française en matière d'équipements et de services pour la filière canne à sucre. «*Dans de nombreux domaines, les sociétés françaises peuvent apporter de l'accompagnement, des idées différentes et nouvelles*», a souligné Antoine Mériot, président de CODETEC. Plusieurs équipementiers français sont déjà présents dans les deux pays et cherchent à y asseoir leur présence.

Pendant une semaine, La Réunion a donc servi de vitrine aux savoir-faire français, tant dans le domaine des technologies sucrières que celui de la sélection variétale. Au terme de leur visite, les membres de la délégation ont exprimé divers points de vue. Pour M. Li, secrétaire général de l'association du sucre chinois, son pays «*représente un grand marché, où la concurrence internationale est forte. Pour s'y développer, les Français devront faire un effort sur les prix*». «*Nous avons été impressionnés par la solidarité qui existe à La Réunion entre les industriels, les planteurs et les administrations*, a pour sa part souligné Wirat Sangkawisit, vice-président du groupe thaïlandais Mitr Phol. *Nous n'avons pas cela chez nous !*». La sélection variétale micro-locale et la nouvelle R585, les coupeuses «pays» et les équipements d'économie d'énergie ont particulièrement intéressé les visiteurs.
Lors de cette séance finale organisée à eRcane, Frédéric Cadet, vice-président du Conseil régional, en charge de la recherche, de l'innovation et des relations internationales, a indiqué que la collectivité était en mesure d'accompagner les projets qui pourraient naître de ces diverses prises de contact, notamment ceux qui ont trait aux biotechnologies.



PUB

PUB